PARIS MATCH

PAYS :France
PAGE(S) :64-69
SURFACE :576 %
PERIODICITE :Hebdomadaire

DIFFUSION :575038
JOURNALISTE :Fred Tanneau

► 12 août 2021 - N°3771

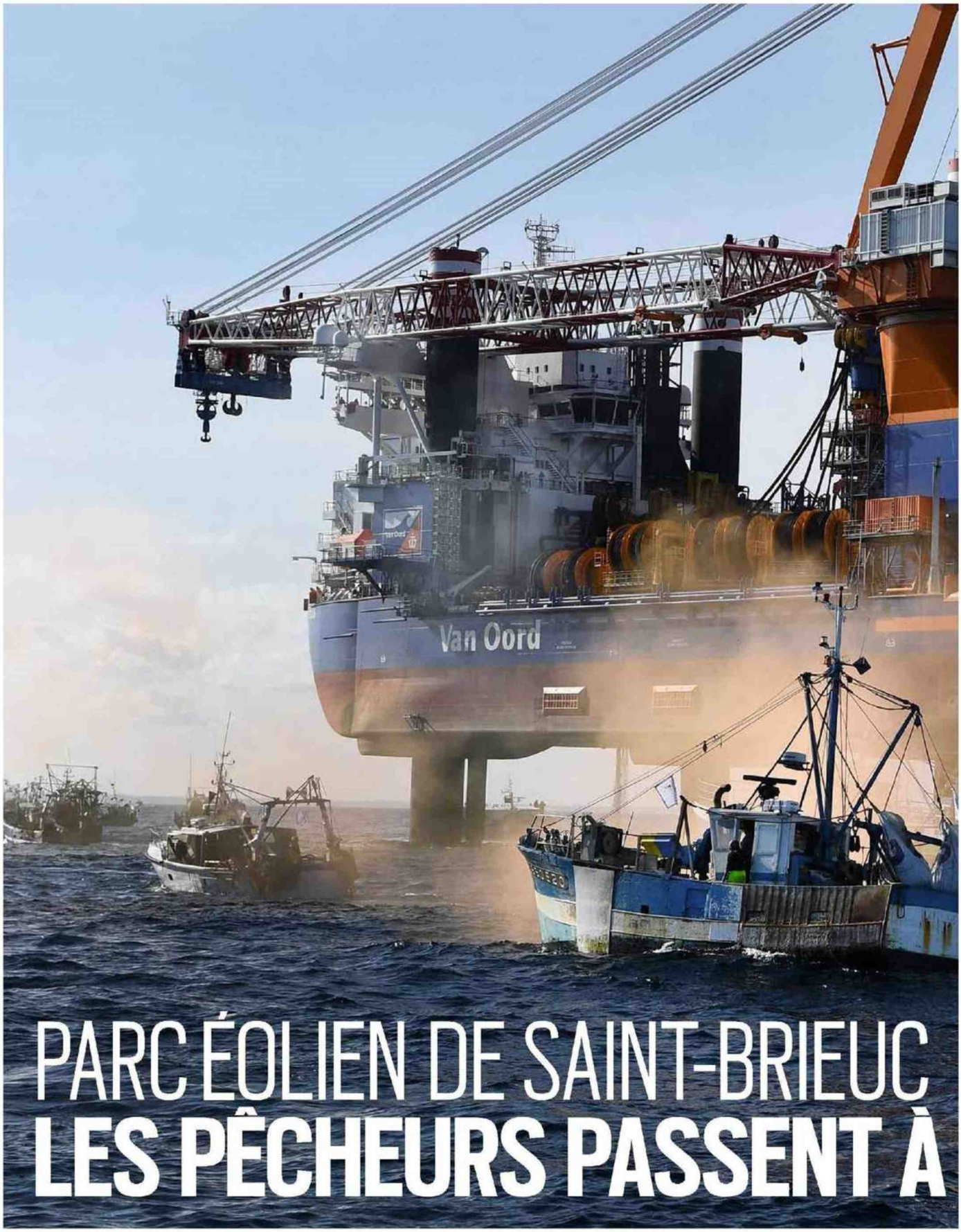

PARC ÉOLIEN DE SAINT-BRIEUC
LES PÊCHEURS PASSENT À

Tous droits de reproduction réservés

PARIS MATCH

PAYS :France
PAGE(S) :64-69
SURFACE :576 %
PERIODICITE :Hebdomadaire

DIFFUSION :575038
JOURNALISTE :Fred Tanneau

► 12 août 2021 - N°3771

Le combat est inégal. La soixantaine de chalutiers ne fait pas le poids face à l'« Aeolius », mastodonte de 140 mètres de long chargé de forer les fonds marins. D'ici à 2023, 62 éoliennes devraient produire, selon l'opérateur, de l'énergie pour 835 000 habitants. Un projet défendu par les gouvernements successifs depuis 2011, mais qui suscite la fronde des pêcheurs et des associations écologistes. Car le bénéfice environnemental est très incertain et les premières pollutions, elles, bien réelles.

PHOTO **FRED TANNEAU** / REPORTAGE **ANNE-LAURE LE GALL**

L'ATTAQUE

7 mai 2021, lors des débuts du chantier, les marins pêcheurs bretons bravent l'interdiction de naviguer à moins de 500 mètres et lancent des fumigènes.

Tous droits de reproduction réservés

PARIS MATCH

PAYS :France
PAGE(S) :64-69
SURFACE :576 %
PERIODICITE :Hebdomadaire

DIFFUSION :575038
JOURNALISTE :Fred Tanneau

► 12 août 2021 - N°3771

LE PREMIER GISEMENT DE COQUILLES SAINT-JACQUES DE FRANCE
Ils ont su faire fructifier cette richesse qui est aussi un art culinaire français. Eux et leurs enfants pensaient pouvoir en vivre durablement.

Les hommes de la mer et les protecteurs de l'environnement luttent main dans la main

SON COMBAT DEPUIS DIX ANS
La militante écologiste Katherine Poujol est passée de pro- à anti-éoliennes. Devant la plage de Caroual, à Erquy, où des câbles électriques arriveront de la mer et seront enterrés.

Tous droits de reproduction réservés

PARIS MATCH

PAYS : France
PAGE(S) :64-69
SURFACE :576 %
PERIODICITE : Hebdomadaire

DIFFUSION :575038
JOURNALISTE : Fred Tanneau

► **12 août 2021 - N°3771**

LE PÊCHEUR-FRONDEUR DU « FURY BREIZH »
Comme les autres manifestants, Jonathan Thomas a écopé de 1 500 euros d'amende pour s'être approché de la zone de forage. Sa hantise : qu'on lui retire son permis de navigation.

« NOUS SOMMES EN GUERRE »
Pour Alain Coudray (au centre), président du comité départemental des pêches des Côtes-d'Armor, et les marins Grégory Métayer (à gauche) et Dominique Thomas, protéger l'environnement, c'était lutter contre la surpêche. Aujourd'hui, c'est se battre contre les éoliennes.

Tous droits de reproduction réservés

PARIS MATCH

PAYS :France
PAGE(S) :64-69
SURFACE :576 %
PERIODICITE :Hebdomadaire

DIFFUSION :575038
JOURNALISTE :Fred Tanneau

► 12 août 2021 - N°3771

Grégory Le Droumaguet, biologiste « Ils labourent tout, déplacent des rochers énormes, transforment les fonds marins en champs de patates »

De notre envoyée spéciale dans les Côtes-d'Armor

Le visage noirci par l'encre des seiches, les deux matelots du «Fury Breizh» ont, ce matin, des gueules de mineurs de fond. Après vingt-quatre heures en mer, à peine les caisses de poissons débarquées sur la cale du port de Saint-Quay-Portrieux (Côtes-d'Armor), les voilà à ramender leurs filets. Pas une minute à perdre. Sur le pont arrière, ces habiles brodeurs répa-rent les mailles déchirées, passant et repassant le gros fil vert à l'aide d'une navette en bois.

C'est leur quotidien, six jours sur sept. Dans moins d'une heure, avec Jonathan Thomas, dit «DJo», à la barre de son «Fury Breizh», Cézembre Martin, 22 ans, et Mikaël Valet, 32 ans, reprendront la mer. Le patron pêcheur de 33 ans mène la fronde contre le parc éolien. Il est pourtant fatigué de lutter, fatigué des lourdes amendes et des huit mois avec sursis auxquels il a été condamné pour dégradation d'un portail du site RTE à Erquy. La météo est calme, mais, dans la tête des pêcheurs, c'est toujours la tempête. Dix ans qu'ils se battent et multi-plient en vain les recours administratifs. Et voilà que, à peine le chantier lancé, les avaries se succèdent sur les foreuses hydrauliques du navire plateforme «Aeolus», entraînant des pollutions successives: une nappe irisée de plusieurs kilomètres a bien été constatée par les autorités. «En pleine période de reproduction de la saint-jacques!» accuse Alain Coudray, président du comité départemental des pêches et des élevages marins des Côtes-d'Armor. Il est la voix des professionnels de la mer, qui dénoncent l'illégalité de ce chantier attribué à Ailes marines, filiale de la multinationale espagnole Iberdrola, qui n'a pas sou-haité répondre à nos questions. Cette irrégularité – qui permet de dévaster un grand site naturel classé, zone à la biodiversité exceptionnelle, premier gisement français de coquilles Saint-Jacques – a été reconnue par l'État, ce qui a ouvert droit à compensation pour l'entreprise Nass & Wind, arrivée première de l'appel d'offres. Alain Coudray croit connaître les dessous de l'affaire: «Sarko était contre le projet à Saint-Brieuc. Le Drian, alors président de la région, l'aurait harcelé pour que la Bretagne soit la première à s'équiper d'éoliennes offshore. C'était la mode, le chantier avait une valeur symbolique. Nass & Wind, entreprise lorientaise, représentait peut-être un conflit d'intérêts. D'où le choix de l'espagnol Iberdrola.»

«On ne veut pas de leurs chèques, dit Jonathan. Avec l'argent sale de la mafia espagnole, ils détruisent notre baie. Nous, on veut travailler!» Alain Coudray lui donne raison: «Mon intérêt, c'est que mes gars puissent continuer leur métier.» Combien sont-ils à vivre de cette activité? Quelque 600 marins pour 220 chalutiers, auxquels il faut ajouter le personnel de criée, du mareyage et des poissonneries, au moins 2000 emplois pour une pêche exemplaire qui a appris à se réguler elle-même: quarante-cinq minutes autorisées par bateau, deux fois par semaine, d'octobre à avril pour la saint-jacques. Ils ne pèsent pas lourd face aux enjeux financiers: 2,5 milliards de béné-fices prévus pour Iberdrola en vingt ans d'exploitation.

Mercredi dernier, ils ont eu la surprise de recevoir un soutien inattendu: l'ONG Sea Shepherd, connue pour défendre les baleines et souvent opposée aux pêcheurs. Elle est pourtant venue au secours des insurgés avec ses drapeaux pirates à tête de mort, ses plongeurs aguerris. Cette nouvelle campagne est baptisée «Vents de la colère». «On peut parler d'écocide du milieu», affirme Lamya Essemlali, présidente de l'antenne française. «En avril 2017, 59 autorisations de destruction d'espèces protégées ont été accordées en toute illégalité! Nous allons déposer un recours auprès du Conseil d'État, nous irons jusqu'aux instances européennes. Et surtout ne parlez plus de "champs éoliens", c'est la propagande des promoteurs. Ce qui se passe n'a rien de champêtre. Il s'agit d'usines, de centrales électriques au milieu d'un haut lieu de la biodiversité.» Même le cabinet d'études mandaté par Iberdrola reconnaît que la survie du pingouin torda et des guillemots de Troïl n'est plus assurée. «On fout en l'air un siècle de préservation du littoral, continue Lamya Essemlali. C'est un scandale que les grosses ONG, comme le WWF ou Greenpeace, soutiennent l'éolien ou ne disent rien. La vie marine est notre meilleure alliée dans la lutte contre le changement climatique.» La baie n'abrite pas seulement les précieux gisements de saint-jacques, praires, homards, poissons nobles, coraux et gorgones de mer, mais la plus grande population de dauphins résidents d'Europe. Elle se

L'habitat du homard européen est menacé par le chantier.

Le scientifique Grégory Le Droumaguet s'inquiète des conséquences sur les coquilles Saint-Jacques.

Tous droits de reproduction réservés

PARIS MATCH

PAYS :France
PAGE(S) :64-69
SURFACE :576 %
PERIODICITE :Hebdomadaire

DIFFUSION :575038
JOURNALISTE :Fred Tanneau

► 12 août 2021 - N°3771

classe dans les deux premières zones de nidification d'oiseaux marins de métropole, comme le macareux moine ou le puffin des Baléares, menacé d'extinction. Autant d'espèces qui affrontent désormais le fracas du chantier, les eaux troublées, les courants modifiés et, bientôt, un champ magnétique généré par la puissance électrique, les vibrations provoquées jusque sous l'eau par le mouvement des pales. Autant de barrières, voire de pièges.

En Europe, la moyenne d'installation des éoliennes marines est à 41 kilomètres de la côte. Il l'est à 16, cette fois. Le projet est pharaonique. Une concession grande comme Paris, avec 62 éoliennes aussi hautes que la tour Montparnasse (207 mètres). Reposant sur une «fondation Jacket», un trépied nécessitant le forage de trois piliers, chacune est reliée à la centrale intermédiaire, en pleine mer, par une centaine de kilomètres de câbles enfouis dans des tranchées. Deux gros câbles d'une puissance de 225 000 volts transporteront enfin l'énergie à terre, jusqu'au réseau. L'«atterrage» a commencé sur la grande plage de sable de Caroual, à Erquy. Au cœur de la baie, une vaste zone d'exclusion de la navigation a été délimitée. «Ils transforment les fonds marins en champs de patates, se désole Grégory Le Droumaguet, biologiste chargé d'études au comité des pêches. Ils ont déjà déplacé 450 rochers de plus d'un mètre de haut: il faudra de cinq à dix ans pour y espérer un retour des espèces.»

Le parc de Saint-Brieuc n'est qu'une première étape. Six autres projets sont en cours sur le littoral français: Courseulles-sur-Mer, Fécamp, Saint-Nazaire, Dieppe-Le Tréport, Yeu-Noirmoutier et Dunkerque. Et d'autres appels d'offres sont lancés: l'énergie offshore (éolien, énergies marémotrice, houlomotrice) devra, d'ici à 2028, représenter 32 % de l'électricité renouvelable du pays. On pourrait donc, à terme, compter 130 parcs éoliens long de nos côtes, pour des impacts qu'aucune étude n'a encore mesurés. Devant l'urgence, le Conseil national de la protection de la nature (CNPN), rattaché au ministère de la Transition écologique, s'est autosaisi. Dans son rapport du 6 juillet, il réclame un moratoire et préconise de privilégier l'offshore flottant. «En 2012, quand ça a été signé, j'étais une pro-éolienne inconditionnelle, assure Katherine Poujol, présidente de l'association environnementale locale Gardez les caps. On pensait que c'était vertueux; on ne connaissait pas, non plus, Iberdrola et ses méthodes. Ils nous ont pris pour des crétins.» «Au début, on n'était pas contre le projet, se remémore Alain Coudray. Les discussions avec Ailes marines-Iberdrola ne se passaient pas trop mal.» Puis il dénonce l'impréparation technique du chantier sur la zone. Selon lui, on n'a pas voulu consulter les acteurs locaux qui, eux, connaissent justement chaque caillou.

D'ici à 2028, 130 parcs offshore pourraient voir le jour le long du littoral français

Le dernier espoir se cacherait-il dans la nature géologique du sous-sol, avec ses filons de dolérite, une roche volcanique particulièrement dure? «Ils annonçaient trois jours pour forer une position, c'est-à-dire trois trous de 3 mètres de diamètre par éolienne, allant jusqu'à 40 mètres de profondeur! déplore Alain Coudray. Au bout de trois mois, aucune n'a été finalisée et leurs foreuses sont toutes les trois HS. Ils défoncent la baie, mais s'y cassent les dents.» «C'est comme tenter de percer du béton avec une mèche à bois!» ajoute un de ses camarades. Même le marnage (différence entre marée haute et marée basse), le cinquième plus important du monde, ne semble pas avoir été pris en compte, pas plus que la force des courants.

La question est désormais sur toutes les lèvres: ce parc verra-t-il le jour? Depuis l'ouverture du chantier, en mai, les trois pollutions successives par fuite de liquide sur les foreuses hydrauliques ont obligé à des «suspensions» de travaux. À la mi-juillet, une scène de bataille navale a encore opposé les marins pêcheurs d'Erquy et de Saint-Quay-Portrieux à la Marine nationale, envoyée pour protéger l'«Aeolus». «Sur ordre du préfet maritime, "Le Rhône" nous a foncé dessus, se révolte Jonathan Thomas. On a cru qu'il allait nous envoyer par le fond. J'ai dû faire enfiler leur équipement de survie à mes hommes. On gardait un respect pour la Marine nationale… c'est fini!» Marc Le Fur, député LR des Côtes-d'Armor, s'interroge aussi: «Je suis élu, je fais la balance coûts/avantages pour le contribuable, et là je ne vois aucun avantage. Entre la subvention de 4,7 milliards accordée à l'opérateur et le rachat de l'électricité garanti à trois fois les prix pratiqués, qu'est-ce qu'on a à gagner? J'ai utilisé le mot "mafia" à la tribune de l'Assemblée nationale et je le réitère. Nous devons envisager une alternative, par exemple l'énergie produite par la houle, et cesser de nous conformer au dogme pour regarder la réalité.»

Si encore l'énergie produite par ces moulins à vent était aussi vertueuse qu'annoncé… Censée réduire les émissions de CO_2, elle pollue, comme toute activité industrielle, et émet un bilan carbone. Matériaux importés d'Asie par cargo, assemblage sur des sites français et espagnols, terres rares (1,3 tonne par turbine), bétonnage massif, entretien, maintenance – notamment le nettoyage des pales et des mâts avec des fongicides déposés par hélicoptère –, alimentation en électricité même quand les éoliennes ne tournent pas (soit 75 % du temps)… On estime qu'il faudra vingt années d'exploitation, soit le temps de vie d'une éolienne, pour, en matière d'émissions de CO_2, compenser la mise en œuvre et le démantèlement! Sans parler de la nécessité, pour garantir la sécurité énergétique, de construire la centrale au gaz de Landivisiau (Finistère).

Jamais Erquy n'a autant mérité son titre de village d'Astérix. On y résiste à un nouvel empire, et surtout à une étrange drogue: elle fait voir du bonheur écologique où il n'y a que ravages et destructions. ■ **Anne-Laure Le Gall**

SITE D'IMPLANTATION DU PARC ÉOLIEN OFFSHORE DE SAINT-BRIEUC

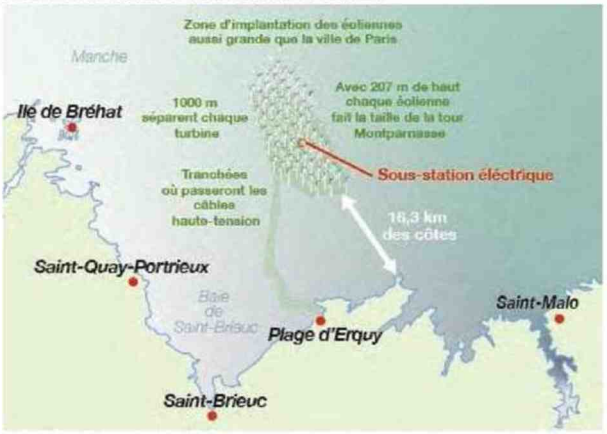

Tous droits de reproduction réservés